Accueil de Loisirs

(Agrément DDJSCP 089ORG0291)

Rue des Bleuets
89290 VENOY

☎07.83.27.01.92 bureau direction
ou 03.86.52.10.58 centre de loisirs
Pole animation : ✉ accueil.marmousets@gmail.com
Direction : direction.marmousets89@gmail.com

Facebook : accueil des marmousets
Site : https://www.accueildesmarmousets.com/

DOSSIER D'INSCRIPTION 2021-2022

Pièces à fournir PAR ENFANT pour toute inscription

- ❑ Fiche INFORMATIONS FAMILLE
- ❑ Fiche SANITAIRE DE LIAISON
- ❑ Fiche AUTORISATION PARENTALE
- ❑ Attestation d'assurance responsabilité civile
- ❑ Attestation CAF ou MSA avec quotient familial
- ❑ Coupon signé du règlement intérieur du centre
- ❑ adhésion annuelle de 10 € (1 PAR FAMILLE)

Fondée en 1989, L'Association des Marmousets a pour objectif d'accueillir tous les enfants de 3 à 14 ans, avant et après le temps scolaire, résidants sur la commune de Venoy et ses environs.

Soutenue et gérée par des parents volontaires et motivés, l'Association est toujours en appétit de nouveaux projets .Pour cela elle fait appel à des professionnels de l'animation afin de proposer des activités adaptées aux besoins et à l'âge de vos enfants. Mettant un point d'honneur sur la participation des familles au sein de la structure, l'Association est ouverte à toutes propositions de projets, n'hésitez pas à nous démarcher…

LE REGLEMENT INTERIEUR

Document mis à jour le 10 juin 2021 par la direction

1. TEMPS D'ACCUEILS ET HORAIRES

L'Accueil des Marmousets est ouvert toute l'année* afin de proposer différents temps d'accueil, avant et après le temps scolaire.

*Fermeture annuelle du centre : 3 semaines en Août (semaine 32/33/34) et 1 semaine à Noël (semaine 52)

SERVICES PROPOSES	JOURS	HORAIRES D'OUVERTURE	TEMPS D'ACCUEIL
Accueil périscolaire (avant et après l'école)	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	7h20/8h20	A tout moment
	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	16h15/19h00	A tout moment
Accueil du Mercredi	Mercredi	7h20 /19h	7h20 – 9h 11h45 à 12h15 (avant le repas) 13h30 - 14h (après le repas) A partir de 17h
Vacances scolaires	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi	7h20 - 19h	7h20 – 9h 11h45 à 12h15 (avant le repas) 13h30 - 14h (après le repas) A partir de 17h

JOURNÉE TYPE MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES	
7h20 /9H	**Accueil/jeux libres**
9h/9h30	**Collation**
9h30/10h30 (Petits) **9h30/11h (Moyens/Grands)**	**Activités par groupe**
10h30/12h (Petits) **11h/12h (Moyens/Grands)**	**Jeux libres**
12h/13h30	**Accueil (11h45/12h15) et/ou Repas**
13h/13h30	**Accueil**
13h30/15h (Petits) **13h30/14h30 (Moyens-Grands)**	**Sieste/temps calme** **Temps calme**
15h/16h (Petits) **14h30/16h (Moyens /Grands)**	**Activités par groupe**
16h/17h	**Gouter**
17h/19h	**Accueil/jeux libres**

Informations et consignes :

✓ Les parents sont invités à respecter les horaires d'accueil et de ne pas emmener et/ou venir chercher leurs enfants avant et/ou après les horaires indiqués.
En cas de retard, merci de contacter le centre de loisirs au 07.83.27.01.92 .

✓ Pour une question de sécurité, les parents sont tenus d'emmener et de venir récupérer leur enfant au centre de loisirs . Les enfants ne peuvent venir ou partir seul sauf sur validation de la direction , sur papier écrit de la famille .
Lors du départ de l'enfant, merci de le signaler auprès de l'équipe d'animation.
Seules les personnes autorisées, pourront récupérer l'enfant. Une pièce d'identité pourra être demandée à toute personne venant récupérer l'enfant, s'il ne s'agit pas des responsables légaux. Aucune personne de l'équipe ne laissera partir l'enfant sans autorisation parentale.

Sur le temps des mercredis et vacances scolaires ,l'accueil des enfants se fait en demi-journée avec ou sans repas ou en journée complète avec ou sans repas .

Nos services

❖ Accueil périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi

➢ Du matin : Les enfants sont accueillis à partir de 7h20 jusqu'à 8h20, l'entrée en classe.
Les animateurs accompagnent les petites et moyennes sections dans leur classe .
Les grandes sections sont récupérés par leur ATSEM à 8h20 au centre de loisirs .
Pour les CP au CM2 , ils vont directement dans la cour de l'école ou ils sont accueillis par leur professeurs .
Durant ce temps d'accueil, les enfants ont possibilités de jouer en « jeux libres » : jeux de société, coloriage, lecture, dinette…ou tout simplement se reposer. Ce fonctionnement permet ainsi de respecter le rythme des enfants, déjà très soutenu.

Arrivée de l'enfant : Le parent devra accompagner l'enfant jusqu'à la porte d'entrée.
Une sonnette est disponible en haut à gauche de la porte pour signaler son arrivée .
Un animateur sera là pour l'accueillir . En arrivant au centre de loisirs, les enfants posent leurs affaires et se lavent les mains.
Les parents sont invités à ne pas rentrer dans le hall.

➢ Du soir : Les enfants sont récupérés par l'équipe d'animation après le temps de l'école (16h15).
Chaque groupe a un animateur référent : PETITS =maternelles _MOYENS =CP /CE1 _ GRANDS = CE2 au CM2.
Après un petit temps de jeu, vers 16h30/16h45, un gouter équilibré leur est proposé.
De 17h à 18h , les enfants sont répartis par groupe d'âge (PETITS/MOYENS/GRANDS) afin de leur proposer différentes activités : manuelles, sportives, ludiques ou autre….(planning affiché dans le hall du périscolaire)
Le départ des enfants se fait en échelonné de 17h à 19h.
Un animateur est présent à l'accueil afin de visualiser le départ des enfants . Les parents doivent se présenter à l'accueil du périscolaire pour signaler son arrivée et le départ de l'enfant concerné.

Départ de l'enfant :
Se présenter à l'entrée du Pole périscolaire pour annoncer son arrivée.
Le parent devra attendre qu'un animateur vienne lui ouvrir .
Une sonnette est disponible en haut à gauche de la porte pour signaler son arrivée .
Un animateur sera là pour l'accueillir à l'entrée du bâtiment concerné (selon activités) .
Les parents sont invités à ne pas rentrer dans les bâtiments .

❖ Accueil extrascolaire : Mercredi et vacances scolaires

➢ Sur le temps du mercredi et des vacances scolaires, les enfants ont possibilités de venir en journée, ou en demi-journée avec ou sans repas.
Le temps d'accueil du matin se fait de 7h20 à 9h

Pour les enfants qui viennent en demi-journée :
Matin : départ entre 11h45 et 12h15 (en dehors des horaires des ateliers)
Après-midi = entre 13h et 13h30
Merci de respecter ces horaires , sinon informer obligatoirement l'équipe par téléphone : 07.83.27.01.92.

De 9h à 9h30 une collation est proposée aux enfants : jus de fruits, lait, fruits . Pas de gâteaux afin de préserver le régime des enfants. Si les parents le souhaitent ils peuvent munir leur enfant d'une collation personnelle .
Les enfants sont ensuite répartis par groupe d'âge avec leur animateur référent, afin de participer aux activités proposées.
Afin de respecter le rythme des enfants, le temps d'activités des 3-5 ans, n'excède pas 1h. Les enfants peuvent ensuite faire des petits jeux libres : dinette, jeux de société, dessin… en attendant le repas, 12h environ.
Pour les plus grands, les 6-8 ans et les 9-12 ans, le temps d'activités du matin s'étend sur 1h30, suivi des jeux libres et du repas vers 12h00.
A l'issu du repas, vers 13h30, nous proposons aux plus petits, « un temps sieste » (aucune obligation de dormir mais de se reposer au moins 30 minutes).Pour ceux qui ne dorment pas, des petits jeux calmes sont mis en places.
Afin de respecter le rythme de chacun les enfants se réveillent d'eux même.
Pour les plus grands (6-12 ans), un temps calme leur est demandé (lecture, dessin, jeux de cartes…)
Les activités débutent ensuite à 14h30 jusqu'à 16h environ toujours par groupe d'âge (3-5 ans, 6-8 ans et 9-12 ans), vient ensuite l'heure du gouter, suivi de petits jeux, jusqu'à l'arrivée échelonnée des familles.
Des sorties pouvant être organisées.
Les familles sont tenu de respecter au maximum les horaires d'accueil : départ à partir de 17h, sauf cas exceptionnel, dans ce cas merci de prévenir la direction.

Répartition des groupes :

- Groupe des PETITS (PS/MS et GS)= accueil dans le bâtiment de l'école maternelle
- Groupe des MOYENS (CP et CE1 - Les futurs CP sont considérés en tant que moyens) = accueil dans le bâtiment du haut = salle périscolaire
- Groupe des GRANDS (CE2 CM1 et CM2 - Les futurs CE2 sont considérés en tant que grands) = accueil dans le bâtiment du haut = salle de restauration , aménagée en salle d'activité

MASQUE OBLIGATOIRE EN INTÉRIEUR POUR LE GROUPE DES MOYENS ET DES GRANDS

Pour toute la période de présence de votre enfant, merci de le munir d'un sac à dos avec une bouteille d'eau ou d'une gourde (nominative) , une casquette/ou chapeau, de la crème solaire et de son doudou (si l'enfant en a besoin) .
Votre enfant va participer à des activités sportives , merci donc d'habiller votre enfant en conséquence : PAS DE CLAQUETTES sans attaches !!!! **Prévoir une paire de basket tous les jours (même dans un sac) .**

Informations aux parents

Arrivée de l'enfant : Le parent devra accompagner l'enfant jusqu'à la porte d'entrée.
Une sonnette est disponible en haut à gauche de la porte pour signaler son arrivée .
Un animateur sera là pour l'accueillir . En arrivant au centre de loisirs, les enfants posent leurs affaires et se lavent
les mains.
Les parents sont invités à ne pas rentrer dans le hall.

Départ de l'enfant :
Se présenter à l'entrée du Pole périscolaire pour annoncer son arrivée
Le parent devra attendre qu'un animateur vienne lui ouvrir .
Une sonnette est disponible en haut à gauche de la porte pour signaler son arrivée .
Un animateur sera là pour l'accueillir à l'entrée du bâtiment concerné (selon activités) .
Les parents sont invités à ne pas rentrer dans les bâtiments .

2. MODALITES D'INSCRIPTION

❖ Dossier inscription

Afin que votre enfant puisse participer aux différents temps d'accueil proposés par les Marmousets, *ACCUEIL PERISCOLAIRE, MERCREDI OU VACANCES SCOLAIRES*, vous devez remplir un dossier d'inscription pour l'année concernée (année scolaire).
Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur demande par mail ou au bureau ou depuis le site accueildesmarmousets.com .
La direction étant responsable du suivi sanitaire des enfants, elle communique aux animateurs les informations nécessaires aux bien-être de l'enfant.
Sans l'ensemble de ces informations et des documents demandés, le centre de loisirs ne pourra prendre en charge votre enfant.
Lors de cette inscription nous vous demandons d'être le plus précis possible, notamment sur la situation familiale ou les recommandations médicales concernant votre enfant, cela en va de sa sécurité.
Pour tous changements en cours d'année, merci de le signaler à la direction.

Pour le bien-être de l'enfant , les enfants de moins de 4 ans devront effectuer ,une demi-journée (idéalement accompagné d'un proche) et une journée d'adaptation (seul) au centre de loisirs avant tout inscription officielle. (se rapprocher de la direction).
ATTENTION pour fréquenter le centre de loisirs, votre enfant doit être propre = PAS DE COUCHES .

❖ Inscriptions aux activités

➢ Accueil Périscolaire (matin soir et mercredi)

Pour chaque mois concerné, vous devez inscrire votre enfant directement en ligne via le site internet des Marmousets https://www.accueildesmarmousets.com/ . Inscription à faire 48 h avant la date concernée (hors w end)

Un mail de confirmation de notre part vous sera effectuer sous 48 h . (jours ouvrés)

Vous avez aussi possibilité de faire une inscription à l'année si votre organisation ne change pas .
Si celle si évolue en cour d'année vous devez nous le signaler dans les plus brefs délais.

Pour le mercredi ,vous avez possibilité d'inscrire votre enfant à la journée, ou à la demi-journée, avec ou sans repas.
Concernant les repas, ils devront être réservés ou annulés au maximum 72 h avant le jour concerné .
En cas de non-respect du délai d'annulation, celui-ci vous sera facturé .

Le centre de loisirs se donne le droit de ne pas accueillir votre enfant ci celui n'est pas inscrit 48 heures à l'avance .

Une inscription de dernière minute reste bien évidemment possible, sous réserve du nombre de place disponible (taux d'encadrement). pour cela vous devez contacter directement un membre de l'équipe d'animation .
Sans confirmation verbale ou écrite , votre demande n'est pas valable

➢ Accueil Vacances scolaires

Un mail d'information est envoyé aux familles sur l'ouverture des inscriptions et la visibilité du programme d'activités, en moyenne 15 jours avant la période concernée.

Vous avez possibilité d'inscrire votre enfant à la journée, ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Vous avez possibilité d'inscrire votre enfant, directement en ligne via le site internet des Marmousets https://www.accueildesmarmousets.com/ .
Un mail de confirmation de notre part vous sera effectuer sous 48 h . (jours ouvrés)

ATTENTION Les places étant limitées , le centre de loisirs se donne le droit de ne pas accueillir votre enfant ci celui n'est pas inscrit 72 heures à l'avance .
Toute annulation non faite sous un délai de 72 h (hors w end et jour férié) vous sera facturée.

Toute inscription non rendue avant la date indiquée sur le programme d'activités, peut se voir refusées.

Une inscription de dernière minute reste bien évidemment possible, sous réserve du nombre de place disponible (taux d'encadrement).

❖ Facturation

La facturation se fait fin du mois concerné .
Les factures sont envoyées par mail , payable par chèque, virement bancaire, espèce, chèque CESU ou Vacances avant le 31 du mois suivant .

En cas de difficulté financière merci de vous rapprocher de la direction .
En cas de paiement tardif, le centre se donne le droit de ne plus accueillir votre enfant .

Les tarifs sont ré-évaluer tous les ans au 1 janvier . Un mail d'informations est communiqué aux familles .
L'augmentation tient compte de l'évolution des services de l'association mais aussi des possibilités économiques des familles .

Les tarifs sont consultables sur le site https://www.accueildesmarmousets.com/.

❖ Absences

Toute absence non justifiée vous sera facturée.
L'annulation d'une journée de centre sur le temps des mercredis et des vacances scolaires doit se faire 72 heures à l'avance.
Dépassée ce délai, la journée vous sera facturée , sauf sur présentation d'un certificat médical .
Vous avez possibilité de prévenir par mail, téléphone ou SMS .

Enfin, pour une question de savoir être, les parents sont invités à prévenir la direction de toute absence imprévue.

❖ Retards

Pour une question d'organisation, nous demandons aux familles de prévenir de tout retard, notamment quand une sortie est prévue. Le centre s'engage de son côté à respecter les horaires et de prévenir de tout changement.

En cas de retard des familles en dehors des horaires d'ouverture (19h) , la direction contactera les personnes habilitées à récupérer l'enfant.
En cas d'extrême urgence, si la situation l'oblige, la direction pourra prendre la décision d'emmener l'enfant au commissariat de police de la ville la plus proche.

3. LA VIE AU CENTRE

❖ Tenue vestimentaire

Durant les différents temps d'activités, votre enfant va participer à de nombreuses activités sportives, artistiques ...
Il est donc important de prendre en considération le planning d'activités (affiché au centre), afin que votre enfant profite pleinement de sa journée : casquette/chapeau en cas de forte chaleur, tenue adaptée pour las activités sportives, tenue adaptée pour les ateliers peinture…
L'équipe d'animation met un point d'honneur sur le bien-être de votre enfant et votre aide ne sera que bénéfique.

❖ Le goûter

Un goûter simple et équilibré est proposé aux enfants, au cours de l'accueil périscolaire du soir et pendant les vacances scolaires.
Pour une question d'équité, nous demandons aux familles de ne pas fournir de goûter personnel à leur enfant. En cas de régime alimentaire particulier, merci de se rapprocher de la direction.

❖ Les règles de vie

En inscrivant leur enfant à l'Accueil des Marmousets, les parents reconnaissent partager les valeurs défendues par l'association et présentées dans les statuts et le projet éducatif du centre (disponible sur demande au bureau de la direction)
Durant les horaires d'accueil, l'enfant est placé sous l'autorité du personnel de l'Association et de toute personne ayant reçu délégation de cette dernière (intervenants extérieurs). Dans le cadre de sa prise en charge, l'enfant doit avoir un comportement respectueux à l'égard des autres enfants et du personnel encadrant. Il est tenu de respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition.

❖ Sanctions

En cas de non-respect de ces règles de vie, l'Association se réserve le droit d'appliquer des sanctions, allant d'un simple rappel au règlement à l'exclusion définitive de l'enfant. Avant toute application d'une sanction, les parents seront tenus informés par la direction de la nature des difficultés rencontrées.
Nous invitons les parents à se rapprocher de la direction en cas de problèmes rencontrés.

❖ Responsabilités

Les objets de valeurs ne sont pas recommandés au centre, afin d'éviter tout problèmes entre les enfants et une éventuelle casse, nous demandons aux enfants de ne pas les emmener au centre. De ce fait, l'Association et son personnel déclinent toute responsabilité liée à la dégradation ou le vol d'objets personnels commis en son enceinte.

4. L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation se compose d'une directrice, *Aurélie STEFEN* et de 5 animateurs permanents *Mélanie, Benjamin*, *Ludivine, Anass et Virginie* .
Mélanie est aussi référente de la direction en mon absence .

Du personnel de Mairie, est mis à disposition :

- *Cyrille et Murielle* (ATSEM à l'école de Venoy) animatrices sur le temps des mercredis sur le groupe des maternelles .
- *Mathilde, Edwige, Lynda et Isabelle* qui nous accompagnent tous au long de l'année pour le service restauration mais aussi pour l'entretien des locaux .

Un personnel nécessaire à l'encadrement des différents temps d'activités proposés et au bienêtre des enfants . (Selon taux d'encadrement de la DDJSCP).
Durant les période de dites « hautes », l'association peut faire appel à des animateurs saisonniers , des bénévoles et des stagiaires, embauchés selon la réglementation (DDJCCP) .

Avec l'ensemble de son équipe, la direction propose des activités adaptées aux besoins et aux attentes du public accueilli. Pour cela, elle se réfère au projet pédagogique du centre (consultable sur simple demande auprès de la directrice), établi avec l'équipe d'animation et validé par le bureau associatif.

La directrice est responsable de l'ensemble de l'équipe d'animation. En son absence un animateur référent , prend ses responsabilités.

Les animateurs et l'ensemble du personnel, se doivent d'avoir une attitude exemplaire pendant le fonctionnement du centre. Ils s'interdisent notamment toute attitude nonchalante ou déplacée, utilisent un vocabulaire respectueux. Ils gardent toujours à l'esprit qu'ils ont un rôle éducatif, et mettent en œuvre les principes fondamentaux de la Convention internationale des droits de l'enfant.

En cas de comportement inapproprié d'un animateur, la direction du centre prendra les mesures qui s'imposent. Elle communiquera les faits au Président de l'association et au bureau de l'association qui pourront prendre, si nécessaire, des mesures disciplinaires à l'encontre du salarié.

5. LE BUREAU ASSOCIATIF

L'association des Marmousets est représentée par un bureau composé de :

- Une Présidente, Alexandra VAURY
- Une vice-présidente, Sophie LEPRUN
- Une trésorière, Myriam HAUK
- Une trésorière adjointe, Sandra BERTHELIER
- Une secrétaire, Aurélie Gaudry
- Une secrétaire adjointe, Ameline BEAUGER

Le Président de l'Association est le responsable légal du centre. En accord avec le conseil d'administration et l'ensemble du bureau, Il a le pouvoir de décision. Le conseil d'administration est composé de 12 membres.

✂ .....

Coupon de prise en compte du règlement intérieur de l'association

Merci de conserver le règlement de la structure

Je soussigné (e) ..... reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-dessus et accepte les modalités de celui-ci.

Fait à .....
Le .....

Signature de l'adhérent :